

RÈGLEMENT Nº 1 (2025)

RÈGLEMENT FIXANT LE JOUR, L'HEURE ET LE LIEU DES RÉUNIONS ORDINAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH-MONTRÉAL

- Article 1 En conformité avec l'article 162 de la *Loi sur l'instruction publique*, un minimum de quatre (4) réunions ordinaires de la commission scolaire seront tenues annuellement.
- Article 2 Les réunions auront lieu dans la salle Laurence Patterson du centre administratif de la Commission scolaire English-Montréal situé au 6000, avenue Fielding, à Montréal, à l'exception des réunions du 22 octobre 2025 et du 21 avril 2026, qui se tiendront au Centre de carrières St. Pius X situé au 9955, avenue Papineau, à Montréal. Nonobstant l'article 5.4 du Règlement nº 12 sur les règles de gestion interne du conseil des commissaires et du comité exécutif, les réunions débuteront à 19 h 00 et se termineront au plus tard à 22 h 00.
- Article 3 Les dates des réunions ordinaires de la commission scolaire pour l'année scolaire 2025-2026 sont les suivantes :

Le jeudi 28 août 2025

Le mardi 30 septembre 2025

Le mercredi 22 octobre 2025

Le mardi 11 novembre 2025

Le mardi 9 décembre 2025

Le mardi 10 février 2026

Le mardi 17 mars 2026

Le mardi 21 avril 2026

Le mardi 12 mai 2026

Le mardi 9 juin 2026

M. Lea Outana másidant	Me Nothalia I avzièna gagnétaina génénala	
M. Joe Ortona, président	Me Nathalie Lauzière, secrétaire générale	